

Infrastructures portuaires

L'ANP investira 1,51 milliard de dirhams en 2017

L'Agence nationale des ports maintient son effort d'investissement pour 2017. Après 1,56 milliard de DH programmés pour 2016, le régulateur prévoit d'investir 1,51 milliard l'année prochaine dans plusieurs projets relevant de Wessal Casablanca, l'aménagement du port sec de Zenata ou encore le confortement des quais du port de commerce de Nador et une prise de participation au capital de Nador West Med.

L'Agence nationale des ports investira 1,51 milliard de dirhams en 2017. Cette enveloppe financera plusieurs projets prévus dans le cadre de Wessal Casablanca dont la convention-cadre et les conventions spécifiques ont été signées devant le Souverain en avril 2014. Concrètement, il s'agit de la viabilisation et de l'équipement de la nouvelle zone des chantiers navals pour 294 millions de dirhams et de l'aménagement du nouveau port de pêche de Casablanca pour 222 millions. Le programme

L'ANP planche toujours sur la préparation de son projet de contrat-programme avec l'État.

d'investissement du régulateur prévoit également l'aménagement du port sec de Zenata (120 millions de DH), la construction d'un parking à proximité de la zone logistique de Zenata (96 millions), le confortement des quais au port de commerce de Nador (96 millions) et la participation au capital de Nador West Med (100 millions), et ce, dans le cadre de la libération progressive du capital allant jusqu'à 2018. L'institution affirme plancher encore sur la préparation de son projet de contrat-programme avec l'État. Ce dernier portera essentiellement sur le développement et la préservation du patrimoine portuaire, la régulation des activités et des opérateurs portuaires, l'ouverture des ports sur leur environnement et la création d'une dynamique de croissance économique. «L'action de l'ANP s'inscrit dans la stratégie portuaire nationale à l'horizon 2030 et vise la création d'un environnement por-

tuaire compétitif, favorisant la baisse des coûts de passage et l'amélioration de la qualité des services», indique le régulateur dans le rapport sur les entreprises et établissements publics accompagnant le projet de loi de Finances 2017.

Pour rappel, l'ANP prévoyait pour 2016 des investissements de 1,566 milliard de dirhams, dédiés principalement à la construction d'un nouveau bâtiment communautaire au port de Casablanca pour 204 millions, la réalisation de l'ouvrage de raccordement de la composante maritime de la connexion routière du port de Casablanca (180 millions) et les travaux de confortement de la jetée principale du port de Jorf Lasfar (174 millions). À cela s'ajoutent le confortement et l'extension du quai du port de pêche de Mehdia (96 millions) et la participation au capital de la Société de gestion du Port de Tanger Ville (SGPTV). ■

Saïd Naoumi



L'ANP prévoyait pour 2016 la réalisation d'un investissement de 1,566 milliard de dirhams, dédié principalement à la construction d'un nouveau bâtiment communautaire au port de Casablanca pour 204 millions.

1,364 milliard de DH de CA en 2015

Selon l'agence, l'activité des ports affiche une hausse de près de 2% depuis le début de l'année pour atteindre à fin juin dernier, un volume global de 58 millions de tonnes. Une progression qui s'explique, selon le régulateur, principalement par l'augmentation de 14,2% des importations sur un an. Les ports gérés par l'ANP ont enregistré le transit de 38,7 millions de tonnes de marchandises, en progression de 6,5% sur une année. Une hausse liée à l'augmentation des importations traitées par l'agence de 117,6%. En outre, l'activité globale des conteneurs s'est chiffrée à fin juin à 0,6 million de conteneurs EVP (équivalent 20 pieds), en augmentation de 15,2% sur un an. En 2015, le volume

d'activité des ports ressort à 110,2 millions de tonnes, marquant ainsi une baisse de 4,3% par rapport à l'année précédente. Quant aux ports gérés par l'ANP, ils affichent un trafic global de 71,5 millions de tonnes, en baisse de 5,7% par rapport à 2014. Concernant les réalisations financières en 2015, l'ANP a engrangé un chiffre d'affaires de 1,364 milliard de dirhams, en baisse de 4,9% par rapport aux prévisions de l'exercice et de 3,5% par rapport à 2014. Les charges d'exploitation, elles, s'élèvent à 1,023 milliard, enregistrant une stabilité par rapport à 2014. Par ailleurs, l'activité globale s'est soldée par un résultat net de 89,1 millions de dirhams, en progression de 34,3%.